



LE CIAS VOUS
ACCOMPAGNE
DANS VOS
DÉMARCHES !

Service D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES
OU HANDICAPÉES

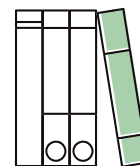


05 58 82 18 24

Service D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Conditions pour bénéficier du service

- ◆ **Résider** sur la Communauté de Communes des Grands Lacs ou de Mimizan.
- ◆ Ne pas être sous **mesure de protection**.
- ◆ **Bénéficier d'une orientation de l'un de nos services partenaires tels que** : Services de soins et d'aides à domicile, Pôle Domicile, CCAS, Santé Landes, Assistantes sociales de secteur...



Aide apportée

- ◆ **Tri, classement, organisation** des documents personnels,
- ◆ **Rédaction** de courriers,
- ◆ **Constitution** de dossiers,
- ◆ **Déclaration** de revenus,
- ◆ **Gestion** des factures,
- ◆ **Conseils et orientations** vers les professionnels compétents,
- ◆ **Accompagnement** sur les lieux indispensables à l'acte administratif (banque, agence postale, mairie, notaire etc...).



Participation financière

- ◆ **Une participation financière** est demandée au bénéficiaire sous forme d'abonnement mensuel résiliable à tout moment.
- ◆ **Le montant est de 1 €, 10 € ou 20 € par mois** en fonction des ressources et de la composition du foyer.

À noter qu'une part prépondérante du coût du service est prise en charge par le service public.

Avantage fiscal

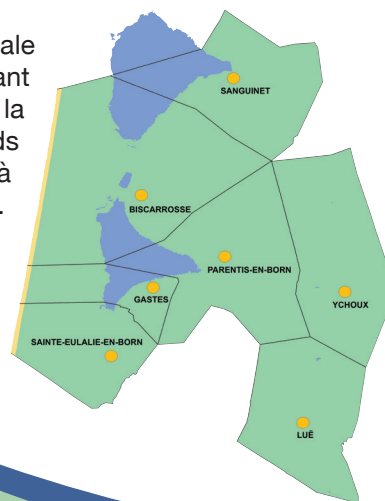
L'assistance administrative à domicile entre dans la catégorie des prestations de service ouvrant droit à réduction/crédit d'impôts à hauteur de 50 %.





Le CIAS des Grands Lacs

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un établissement public favorisant l'accès aux droits des habitants de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Il gère des services d'aide à domicile et d'assistance administrative.



Le CIAS
des Grands Lacs
est VOTRE Service
d'Assistance Administrative



CIAS DES GRANDS LACS

29, avenue Léopold Darmuzey ♦ CS 40028
40160 Parentis en Born ♦ 05 58 82 18 24

Email : assistanceadministrative@ciasgl.fr

Site : www.ciasgl.fr